

Benoit XV et la paix blanche

1^{er} août 1917

Elu le 3 septembre 1914, le pape Benoît XV¹ proclame la neutralité du Saint-Siège et exhorte les belligérants à appliquer les valeurs chrétiennes de paix et d'entente. Il écrit, sans succès, une première exhortation apostolique² à la paix, « *Ubi Primum* », le 8 septembre 1914.

Dans son encyclique³ du 1^{er} novembre 1914 intitulée « *Ad Beatissimi Apostolarum principis* », il condamne « *le plus sombre, peut être, et le plus endeuillé moment de l'histoire de tous les temps* ».

L'entrée en guerre de l'Italie en mai 1915 touche directement le Vatican et plonge la papauté dans le désarroi. A plusieurs reprises, entre 1915 et 1916, Benoît XV évoque la nécessité de trouver une paix « *juste et durable* » en Europe tandis que ses représentants œuvrent dans différents pays pour le soutien aux blessés, aux prisonniers et aux civils. L'action humanitaire de Benoît XV est efficace, à tel point que Romain Rolland⁴ qualifiera le Vatican de « seconde Croix-Rouge. » S'il demande aux belligérants d'autoriser l'échange de prisonniers blessés, le Vatican sert aussi de bureau d'informations aux familles ; il reçoit 170 000 demandes, envoie 5 000 communiqués et distribue des rations alimentaires.

En 1917, le nonce Pacelli⁵ – futur pape Pie XII – tente d'ouvrir des discussions avec les Allemands et les Austro-Hongrois sans parvenir à des avancées majeures.

Le 1^{er} août 1917, Benoît XV rédige un texte (publié le 16 août) à destination des gouvernements des pays en guerre. Dans son « *exhortation à la paix* », il rappelle sa constance en faveur de la paix et expose des « *propositions plus concrètes et pratiques* » : évacuation de la Belgique et des territoires occupés en France, évacuation des colonies allemandes, négociations sur les litiges en Europe. Enfin, il propose pour ce futur monde pacifié, un désarmement général et un arbitrage international des conflits. Ces bons sentiments ne trouvent d'échos favorables ni en France ni en Allemagne car, à cette date, la question des buts de guerre⁶ est devenue une affaire centrale. Les gouvernements alliés en particulier (le royaume d'Italie avait demandé l'exclusion du pape dans toutes les négociations de paix futures lors de son ralliement à l'Entente) craignent que le pape souhaite la rentrée du Saint Siège dans le concert international et qu'il ne favorise les Empires centraux. Chaque camp soupçonne le pape d'être secrètement dans le camp opposé : Georges Clemenceau⁷ l'appelle « le pape boche » tandis que le général allemand Ludendorff⁸ le qualifie de « pape français » et que l'épiscopat allemand considère qu'il parle en tant que souverain et non

comme le berger suprême des catholiques. Dans tous les pays, à une écrasante majorité, les catholiques défendent la « juste cause » de leur patrie.

Bien qu'à la fin de la guerre la diplomatie vaticane sorte renforcée, les échecs du pape montrent les limites du pouvoir spirituel de l'Église catholique et l'impasse diplomatique dans laquelle la guerre s'est déroulée.

¹ **Benoît XV** (né Giacomo Giambattista della Chiesa, 1854-1922) : ayant proclamé la neutralité du Vatican, il se refuse à condamner les crimes de guerre dont s'accusent les deux camps ce qui lui vaut incompréhension et hostilité. Les anticléricaux accusent le Saint-Siège d'être manipulé par les Jésuites auxquels on attribue la responsabilité de la guerre tandis qu'il est défendu par l'Action française.

² **Exhortation apostolique** : il s'agit, à l'origine, d'un appel, d'une admonestation ou d'une recommandation sans caractère juridique, adressée par les papes à une catégorie de fidèles. Elle a une dimension plus pratique et pastorale que l'encyclique et intervient après consultation par le pape du collège épiscopal via le synode des évêques.

³ **Encyclique** : il s'agit d'une lettre « circulaire » du pape adressée à l'ensemble des évêques du monde entier et, par leur intermédiaire, au clergé, aux fidèles. Elle a une valeur d'enseignement et développe un point de doctrine. Le pape la rédige seul.

⁴ **Romain Rolland** (1866-1944) : écrivain français et prix Nobel de littérature de 1915, son exigence de justice le pousse à souhaiter la paix « *au-dessus de la mêlée* » pendant et après la Première Guerre mondiale. Il est animé par un idéal humaniste et la quête d'un monde non violent. Il admire Léon Tolstoï, les philosophies de l'Inde, est fasciné par 'Abd-al-Baha' puis par le « monde nouveau » qu'il espère voir se construire en Union soviétique. Stefan Zweig le qualifia, en 1921, de « *conscience de l'Europe* ».

⁵ **Pie XII** (né Eugenio Maria Giuseppe Giovanni Pacelli, 1876-1958) : élu pape le 2 mars 1939, il tente de préserver la paix et déclare le Vatican neutre tout en condamnant les excès de la guerre sans nommer explicitement le nazisme. Sous la surveillance des fascistes puis des nazis, il maintient des liens diplomatiques avec tous les régimes. Après la guerre, il s'oppose aux régimes communistes. Il est proclamé Vénérable par Benoît XVI.

⁶ Voir « Les puissances de l'Entente officialisent leurs buts de guerre », 10/01/1917.

⁷ **Georges Benjamin Clemenceau** (1841-1929) : homme politique français, il est un ardent défenseur de l'amnistie pour les Communards. Anticlérical, il prône la séparation des Églises et de l'État, s'oppose à la colonisation, prend une part active dans la défense du capitaine Dreyfus et milite en faveur de la restitution de l'Alsace-Moselle. Nommé en 1906 ministre de l'Intérieur, il est surnommé le « Tigre » tandis qu'il se désigne comme le « Premier flic de France ». Le 16 novembre 1917, il est nommé président du Conseil et forme un gouvernement consacré à la poursuite de la guerre. Il est qualifié de « Père la Victoire ».

⁸ **Erich Ludendorff (9 avril 1865 – 20 décembre 1937)** : général en chef des armées allemandes (1916-1918). Soutien actif du mouvement national-socialiste dans ses débuts (années 20) avant de s'opposer à Hitler, il se détourne de la politique et crée avec sa femme en 1925 le *Tannenbergbund*, mouvement païen de « connaissance de Dieu ». Il refuse d'être anobli en 1912 et d'être élevé à la dignité de maréchal en 1935.